

sait pas ce qu'on pourrait y rencontrer. » Mon mari n'insista pas. Nous continuâmes à marcher, jusqu'à l'heure où je portais l'enfant sur mes bras, l'allaitant, un coin de mon jupon relevé par lui. Lorsque nous ne fûmes plus qu'à deux mètres de la carrière, mon mari, revenant sur l'idée de tuer l'enfant, me dit : « Tiens, étouffe-le. — Non, répondis-je, cela fait trop de peine à une mère. — Donne-le moi alors, répondit-il. » En même temps, saisissant l'enfant, il me l'enleva de dessus les bras.

« Nous étions alors en face de l'entrée de la carrière. Mon mari, enfin, moi je restai sur la route. Au bout d'un instant, j'entendis un cri de mon enfant; puis, quelques instants, mon mari me le rapporça, mais le remit sur les bras. Il paraissait encore ramer. Nous nous résiliâmes à marcher. A la sortie du bois, l'enfant eut une espèce de hoquet. « Tiens, dit Pierre, il n'est pas mort. — Tu le vois bien, repris-je. Dieu merci, il n'est pas mort. — Je me trompais, car cette espèce de hoquet de mon enfant était son dernier soupir. » Je te dis qu'il est mort, renchérit mon mari, en l'examinant à l'heure du clair d'étoiles. Vois comme il a la figure blanche. Il n'a pas répondu; je crois. — Viens toujours, reprit-il, je vais trouver où le mettre. Mon enfant ne donnait plus aucun signe de vie, lorsque nous arrivâmes au village du Parc. Nous traversâmes ce village sans nous arrêter, l'Angélus sonnait à l'église. Nous marchâmes quelques temps sans nous arrêter, au dela du village de Parc; moi tenant l'enfant dans mes bras. Mon mari le prit pour un champ, creusa une fosse, et enterra le petit. Et puis nous avons continué notre route.

Pierre Beauvais confirmait les aveux de sa femme. Mais il la contradisait sur le point essentiel de ses dramatiques souvenirs. Ce n'était pas lui, c'était elle qui était entrée dans le bois pour y donner la mort à leur fils. Le jury n'en a pas moins considéré le mari comme le plus coupable des deux accusés. Pierre a été condamné à vingt ans de travaux forcés et Marie Beauvais à dix ans de la même peine.

#### Choses & Autres

Entre nouveaux mariés :  
Lui (avec un tendre intérêt). — Tu ne t'ennies pas, au moins, de ta nouvelle existence.

Ella. — Non.

Lui. — C'est que j'ai toujours peur que tu ne regrettes la vie de jeune fille ?  
Ella. — Tu es enfant. Je me remarierais tout de suite ...

Davan le jury des assises :  
Le président. — Accusé, quel mobile vous a poussé au crime ?  
L'accusé. — C'est pas un mobile, c'est ma femme.

En cour d'assises :  
Le président. — Ainsi, vous reconnaissiez avoir ouvert les lettres de votre patron et vous êtes approprié plusieurs mandats et chèques ?  
Veuillez ne point oublier monsieur le président, que j'avais été spécialement engagé pour dégotter la correspondance ...

Dans un roman feuilleton :  
« Ce coup était trop fort pour le pauvre comte que tant d'événements avaient brisé ; il tomba la face contre terre, quelques instants après que Domingo eut terminé son récit. »  
Quand il se releva, il avait cessé de vivre !!!

Deux chasseurs châtinaient tristement. Il est aisé de voir que leurs enfances en a dû les mettre sous l'influence de Saint-Brelouïe. Ils devaient pour passer le temps.

— Savez-vous, dit l'un, quel est l'animal qu'a le meilleur caractère ?

Ma foi, si c'est l'autre, ce sera celui qui se laissera mettre dans ma carrossière.

Vous n'êtes pas.

— Je n'en connais pourtant pas de meilleur; mais pour faire plaisir à un buisson creux, je donne ma lance au cheval.

C'est ça ! vous êtes.

— Je ne comprends pas.

— Eh bien, c'est le chien ; oui, c'est le chien qui a le meilleur caractère, car il ne se fâche jamais quand on lui fait une niche... au contraire.

**NOUVELLES DU MATIN**

Annulation du vote du Conseil général de la Seine

Paris, 27 novembre, 7 h. soir.  
M. Grévy, président de la République, a signé dans la matinée un décret annulant le vote du Conseil général de la Seine, qui a blâmé le préfet de police.

Un dîner chez M. Gambetta  
Un grand dîner a lieu ce soir, chez M. Gambetta.

Les invités sont les membres des bureaux présidiaux du Sénat et de la Chambre, les ministres, les présidents du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris.

**NOUVELLES DU SOIR**

Voici le sommaire du Journal officiel d'aujourd'hui :

Décret approuvant une déclaration signée entre la France et le Portugal à l'effet de prolonger l'armistice de commerce et de navigation du 4 juillet 1876.

Décret approuvant une déclaration signée entre la France et les royaumes unis de Suède et de Norvège à l'effet de prolonger le traité de commerce et d'amitié de 1853.

Rapport adressé au Président de la République par le garde des sceaux, ministre de la Justice, sur l'application de la loi du 3 mars 1878.

Décret portant promotion dans le personnel des professeurs d'hydrographie et dans le corps du génie maritime.

Arrêté autorisant la création d'un bureau hydrographique municipal dans les communes de Toulouse-Lautrec (Aude) et de Vernet-la-Varenne (Puy-Dôme).

Etat des requêtes relatives à des militaires absents ou décédés.

L'extrême gauche se réunira aujourd'hui à 3 heures, dans le local du 5<sup>e</sup> bureau, pour s'occuper des questions de politique générale des interpellations projetées notamment celle relative à l'affaire Gent.

Quelques-unes de ces groupes, entre autres M. Clémenceau, sont opposés à cette dernière interpellation.

L'Union républicaine doit également se réunir à une heure, sous la présidence de M. Henri Brisson.

A trois heures et demie, les bureaux et les délégués des quatre groupes de la gauche réunis pour s'entendre sur une action commune, en vue des interpellations qui doivent être déposées au ministère, ont déclaré qu'ils décideront de faire une déclaration commune auprès du gouvernement pour réclamer la prompte et complète épuration du personnel.

Quelques-unes des députés et sénateurs ayant fait partie de l'ancienne réunion extra-parlementaire des sures ont, en effet, une conférence dans un des bureaux de la Chambre, et ont décidé de reconstituer cette réunion.

La prochaine séance aura lieu lundi, à une heure, au 4<sup>e</sup> bureau et la Chambre des députés a fait une réception chaleureuse.

D'après le *Globe* : M. Benjamin Raspail a communiqué à plusieurs de ses amis de l'extrême gauche son intention de renoncer à la Chambre des députés ou interpellation du conseil général. Il s'agit, on s'en convient, du personnel de la préfecture de police.

Les députés de l'extrême gauche, consultés, ont été davis qu'il n'avait rien d'autre qu'une interpellation générale sur le personnel qui doit être adressé au cabinet d'accord avec toutes les gauches.

On sait que les députés républicains de la Gironde veulent interroger le ministre de la guerre, au sujet de M. Caray-on-Latour. Le *Rappel* croit savoir que cette question sera probablement soumise aux groupes de gauche avant d'être portée à la tribune.

On annonce qu'un des membres de la droite libérale, M. Delsol, à l'intention de proposer une loi d'amendement à la loi sur le conseil supérieur de l'instruction publique pour supprimer certaines catégories de membres, introduites par le ministre, et, au contraire, rétablir certaines catégories supprimées par le ministre, notamment celles des évêques des représentants de la magistrature et du conseil d'Etat, et ceux de l'Institut.

M. Laboulaye doit appuyer ces amendements, mais la grande majorité de la commission est favorable au projet du ministre, qui, comme on sait, a été voté, et devra être voté par la Chambre des députés.

La commission de l'enseignement supérieur, qui s'est réunie à l'issue de la séance du Sénat, n'a pas siégé moins de 2 heures. Elle a entendu la lecture intégrale du rapport de M. Jules Simon.

Le rapport, qui est très volumineux, est divisé en trois parties consacrées à exposer les trois opinions qui se sont produites dans la commission.

On sait que le rapporteur se trouve dans cette singulière situation de n'avoir pas de chance de présenter au Sénat, à moins de proposer un amendement à son projet. On a émis hier l'avise qu'on pourra proposer au Sénat de passer à la discussion des articles.

M. Bernart Lavergne, président de la gauche républicaine de la Chambre des députés, s'est rendu, après la séance, au ministère des affaires étrangères pour fixer avec M. Waddington, le jour de l' entrevue que les délégués du bureau de la gauche doivent avoir avec les membres du Conseil, au sujet des modifications à apporter dans le personnel des différentes administrations.

Le ministre continuera à développer le programme de la gauche. Quelques interpellations ont été présentées, parmi lesquelles l'interpellation Sella, sur la crise financière.

Article de mariage. Cuivre pour batteries de cuisine, fer battu, cuivre, COTTELEIRE. Entreprise de travaux en zinc pour bâtimens. Pose de pompes. Ouvrages en plomb. Tambours pour métiers.

Fournier-DELPORTRIE, Grande-Place de Roubaix. — Câges et assortiments pour squelettes. 1138

COUVREUR-RENARD, Grande-Place de Roubaix. — Confections pour hommes et pour dames. 140

Jean MASQUELIER, rue Pauvrière 7. — Salin de coiffer. — Parfumerie. 14

Confection

VERDÉ JOURZÉ, Grande-Place, 37. — Roubaix. Satin et papeline, pur laine vendus aussi bon marché qu'en fabrique. — Chemises de noces. Articles de blanc

CONFÉCTION

Au Palais de Cristal. MONCHY-DUPIRE, Grande-Rue, 16, Roubaix. — Confexion pour hommes. 1436

Mme Désiré CARRÈTE, mode haut. — Nouveauté, rue Pauvrière, 31, Roubaix. 1900

A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance. — Paravages et sablages, graviers. — Réparation

Ch. DESCHODÉ, Grande-Rue, 26 et 28

COMMERCÉ

MARCHE LINIER DE LILLE

27 novembre 1879

LINS DES PAYS. — La demande continue active, et la hausse a fait de nombreux progrès.

ÉTOILES DE CHAMONIX. — La vente est un peu meilleure, mais la production des lits pour lous l'heure, et ainsi par la réduction des stocks dans certaines sortes.

LINS DE RUSSIE. — Les détenteurs ayant encore élevé leurs prix, mais sans moins moins dans cette saison, ont supplié au contraire de diminuer quinze livraies.

VIS. — La hausse continue des matières premières rend les affaires très-difficiles. La fabrication, au contraire, ne peut pas être empêchée en cas de nécessité.

TOUTES. — Les ventes sont limitées aux seuls moments, l'époque n'étant pas encore arrivée pour les affaires courantes.

PRINCIPALES DE LILLE. — Etat des quantités de lins, et les importations exportées pendant la 22<sup>e</sup> decade du mois de novembre.

Importations. — Lin brut 0,60 kil. — Lin filé 47,032 k. — Étope de lin 62,697 k. — Fils de lin 35,897 k. — Filet d'étope \*\*\* k. — Filet de jute \*\*\* k. — Toiles de lin 3,361 kilos.

Exportations. — Lin brut 50,335 k. — Lin fileté 10,200 k. — Étope de lin 250,518 k. — Fils de lin 12,801 k. — Filet d'étope 1,644 k. — Filet de jute 17,093 k. — Toiles de lin 998 kilos.

PORT DE DUNKERQUE. — Importations et exportations des matières textiles du 18 au 24 novembre 1879.

Importations. — Lin 314,753 k. — Jute 36,094 k. — Chanvre 120 k. — Étope 600,000 k. — Russie 1877, 92,16. — Id. 1878, 59,12/1878.

Exportations. — Lin 48,183 k. — Jute 41,400 k. — Filet de lin 3,683 k. — Filet de jute 57,514 k. — Toiles de lin 174 kilos.

GRANDES EXPOSITIONS. — Importations et exportations des matières textiles du 18 au 24 novembre 1879.

Importations. — Lin 314,753 k. — Jute 36,094 k. — Chanvre 120 k. — Étope 600,000 k. — Russie 1877, 92,16. — Id. 1878, 59,12/1878.

Exportations. — Lin 48,183 k. — Jute 41,400 k. — Filet de lin 3,683 k. — Filet de jute 57,514 k. — Toiles de lin 174 kilos.

PARIS, 27 novembre. — Les dernières valises de Jules Klein, Pêche et Neige et Volcan, sont décidément grande passion du jour.

Pêche Réd., c'est le rêve dans ce qu'il y a de plus pur, de plus élégant ; Neige et Volcan, les contrastes de deux natures féminines : il exprime l'espérance que les puissances tiendront compte de la man ère dont la République a rempli ses obligations impôtées par le traité de Berlin, qui concernent toutes les grandes puissances étrangères ayant avantage à la débâcle de l'empereur.

Volcan. — Les détenteurs ayant encore élevé leurs prix, mais sans moins dans cette saison, ont supplié au contraire de diminuer quinze livraies.

PARIS, 27 novembre. — L'assassinat de Mouktar-Pacha, Constantino, 28 novembre.

Assassinat de Mouktar-Pacha. — Constantino, 28 novembre.

M. Gladstone a pris la parole dans une réunion d'électeurs du Midlothian et abordé à ce sujet ou de la crise aérienne.

DUBLIN, 27 novembre. — Le Gouvernement dénoncera immédiatement les travaux d'écoulement des eaux du Shannon, afin de donner de l'eau aux paysans nécessiteux.

On croit que dans l'ouest de l'Irlande, la situation est telle, que le gouvernement devra bientôt suspendre la loi de l'abattement.

BESSSES : Delort, Seller, Schrader, Sabat, Bureaux à la librairie HACHETTE et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Autriche

Vienne, 27 novembre. — On mandate de Sofia à la Correspondance politique :

Le prince a refusé de recevoir l'adresse votée par la Slovaquie, en réponse au décret du Trône, dans cette adresse contient un éclatant vote de méfiance envers le cabinet, et en particulier envers le ministre des finances.

Il espère que le Senat accueillera le décret.

Le prince a déclaré que l'Assemblée

composée de conservateurs et de libéraux.

On croit que dans l'ouest de l'Irlande, la situation est telle, que le gouvernement devra bientôt suspendre la loi de l'abattement.

On annonce qu'un des membres de la droite libérale, M. Delsol, à l'intention de proposer une loi d'amendement à la loi sur le conseil supérieur de l'instruction publique pour supprimer certaines catégories de membres, introduites par le ministre, et ceux de l'Institut.

M. Bernart Lavergne, président de la

gauche républicaine de la Chambre des députés, s'est rendu, après la séance, au ministère des affaires étrangères pour fixer avec M. Waddington, le jour de l' entrevue que les délégués du bureau de la

gauche doivent avoir avec les membres du Conseil, au sujet des modifications à apporter dans le personnel des différentes administrations.

Le ministre continuera à développer le programme de la gauche.

Quelques interpellations ont été présentées, parmi lesquelles l'interpellation Sella, sur la crise financière.

Article de mariage. Cuivre pour batteries de cuisine, fer battu, cuivre, COTTELEIRE.